



état des lieux de sortie tardif, conflit avec proprio

Par **valivalou02100**, le **03/09/2011** à **16:04**

Bonjour,

J'ai un gros soucis que je vais vous résumer, peut être pourriez vous m'apporter des précisions quant à mes prochaines démarches pour régler ce problème.

Nous avons été locataires 18 mois d'une maison. Bonnes relations avec la proprio qui passait nous voir régulièrement. Un état des lieux a été fait à l'entrée. la proprio vend sa maison, elle veut qu'on parte mais légalement elle ne peut pas (il nous reste 18 mois de bail) on trouve donc un accord amiable (elle paie une partie de notre déménagement) et on quitte les lieux. Début août rdv est pris pour l'état des lieux de sortie. Elle est présente et moi aussi, juste nous deux. Elle ne fait pas de véritable état des lieux de sortie mais juste contre signature de celui d'entrée avec noté dessus (bip garage à rendre et poignet porte salon à restituer...ce que j'ai fait pas colissimo 1 semaine plus tard). J'ai contre signé juste en dessous de ce qu'elle a écrit, elle a gardé l'original et ne m'en a pas donné de copie. On repart chacune de notre côté en se serrant la main, tout va bien...

le lendemain coup de tel de la proprio, elle est mécontente de la saleté de la maison je suis car elle n'a rien dit la veille! (en plus malgré ma grossesse j'ai passé une journée entière à tout nettoyer, reboucher les trous...) elle nous reproche tout un tas de truc (on a repeint les murs du salon mais on a eu son accord écrit). Elle nous menace d'huissier et de nous faire payer tous les travaux.

Quelques jours plus tard elle couche par écrit ses dires et je lui répond point par point. Au passage j'en profite pour demander la facture des frais d'entretien chaudière car il était précisé à l'EDL d'entrée qu'elle devait les fournir. On a quand même donné 630 euro en 18 mois alors qu'en moyenne un contrat comme ça coûte env 120 euro par an...

Pas de réponse de sa part...

Aujourd'hui je reçois un RAR d'huissier qui nous convoque dans 3 semaines pour faire un EDL de sortie contradictoire! Ca fera 1,5 mois que nous aurons rendu les clés, et je suis surprise car un état des lieux a déjà été fait! bien entendu pas de nouvelle de ma demande de facture entretien chaudière...

Je ne sais pas quoi faire!

Que feriez vous vous? Quels sont mes droits?

merci à ceux qui voudront bien m'aider

Par **lilirom**, le **03/12/2011** à **13:48**

bonjour,

Je rencontre exactement le même problème que vous, nous n'avons pas rédigé d'état des lieux de sortie, juste quelques annotations sur celui d'entrée sans date et notre propriétaire nous réclame une somme exorbitante pour remettre l'appartement en état. J'ai en ma possession un papier qui confirme le jour de remise de clés (rédigé sur papier libre). Pourriez-vous me dire ce qu'il en est pour vous actuellement et comment vous avez géré votre souci.